

DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE

Nom, Prénom :

Grade et Fonction :

Etablissement :

Monsieur le Recteur de l'Académie d'AMIENS

S/c de M(1)

S/c de M. le DASEN de(2)

Conformément aux dispositions (3)

- de la loi n°84/16 du 11/01/84 (art. 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires,
- de la loi n°82/997 du 23/11/1982 relative aux agents non titulaires de l'état,

définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le jeudi 18 février 2021 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage est organisé par l'IRHSES, organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publié au JO du 05/02/93).

A le

Signature

- (1) : M. le/la Directeur/rice du CIO de (cette demande devant parvenir par la voie hiérarchique),
- (2) : Indiquez votre département,
- (3) : Indiquez les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire ou non).